

invitation

C'est tellement important de se voir !



Comparez POUR ECONOMISER

« Assurance emprunteur »

ASSUREZ VOTRE PRÊT COMME IL VOUS PLAÎT !

L'assurance de prêt immobilier, également appelée **assurance emprunteur** ou **assurance crédit** a pour but de vous garantir en cas de décès, d'invalidité et d'incapacité de travail.

Savez-vous que pour assurer votre emprunt immobilier, le choix de l'assureur est libre et peut permettre de réduire significativement le coût d'une opération de crédit ?

Qu'il s'agisse d'un projet d'emprunt ou d'un crédit en cours, depuis le 1^{er} semestre 2010, la loi Lagarde autorise chaque emprunteur à contracter l'assurance auprès de l'assureur de son choix. **Vous n'êtes donc en aucun cas obligé de prendre l'assurance emprunteur à la banque qui vous octroie le prêt. Et si vous l'avez fait, vous pouvez changer.**

“ Mon conseil : Prenons rendez-vous pour que je vous explique comment économiser sur le coût de votre crédit habitation. C'est désormais possible ! ”

“ A la Mutuelle de Poitiers, votre agent vous connaît et ça change tout. ”



Aurélie POPEK

www.mutpoitiers.fr/agence-bourbon-frederic



PROFESIONNAIRE - 11021100

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables régie par le Code des Assurances. Document non contractuel.



Frédéric BOURBON
77, rue Saint-Ahon - Lieu-dit «Caychac»
33290 BLANQUEFORT
Tél. : 05 57 53 00 47
agence.frederic.bourbon@mutpoitiers.fr
N° ORIAS : 11059341 (www.orias.fr)

Mutuelle de Poitiers Assurances

La Lettre de votre Agent

JUIN 2011



Vos contrats contiennent un Agent actif !

“ Quand vous cherchez à me joindre, c'est moi qui vous réponds. ”

En cas de problème comme au quotidien, j'interviens personnellement. ”

En cas de sinistre, je règle directement. ”

Frédéric BOURBON



Votre assureur vous connaît et ça change tout
www.mutpoitiers.fr

Accidents de la Vie

Épargne - Retraite

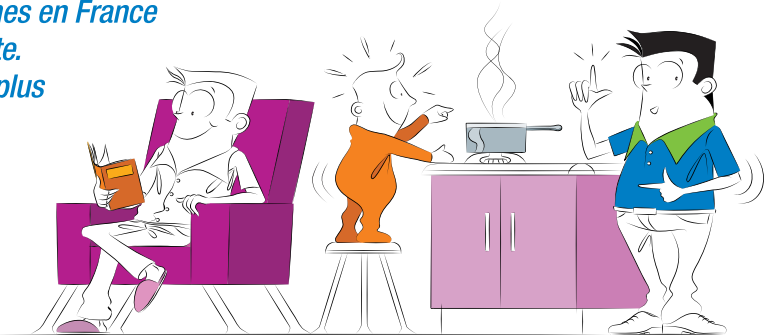
Assurance Emprunteur

Protéger votre famille, préparer votre avenir, C'EST PRIMORDIAL !

“Le saviez-vous ?

Plus de 11 millions de personnes* sont victimes en France chaque année d'un accident de la vie courante. 19 000 personnes* en décèdent. C'est 5 fois plus que dans le cas des accidents de la route.

* Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé



« Accidents de la Vie »

PROTÉGEZ-VOUS, PROTÉGEZ CEUX QUE VOUS AIMEZ.

Bon nombre des accidents de la vie privée ont lieu à l'occasion de la pratique d'un sport ou d'un loisir : jardinage, bricolage, ski, VTT... ou même tout simplement en cuisinant ! Autant d'activités courantes qui sont souvent à l'origine d'accidents.

Les conséquences peuvent être graves : handicap, perte de revenu, frais d'aménagement de l'habitation et du véhicule, service d'aide à la personne... **Dans 95 % des cas, la victime se blesse toute seule et il n'y a pas de tiers responsable auprès de qui obtenir une indemnisation.**

Sans garantie spécifique des accidents de la vie, l'indemnisation de la Sécurité Sociale et celle de votre complémentaire maladie ne vous permettent pas de conserver votre indépendance financière et de maintenir votre niveau de vie.

“ Mon conseil :
Je vous propose la tranquillité d'esprit à partir de 4,50 € par mois.
A ce prix-là, protéger votre famille n'est plus un luxe !
Consultez-moi. ”

Vrai / Faux

En cas d'accident de la vie, mon assurance responsabilité civile m'indemniserait.

❑ FAUX. Elle n'intervient que pour les dommages que vous pouvez causer aux autres et dont vous êtes responsable.

❑ La maison est un lieu à risques.

VRAI. La moitié des accidents de la vie privée se produisent au foyer, la cuisine étant le lieu le plus dangereux, notamment pour les enfants.

“Attention !

Notre système de retraite par répartition est mis à mal face à l'allongement de l'espérance de vie.

Pour préserver votre pouvoir d'achat, l'épargne volontaire est la solution.”

« Épargne - Retraite »

TOUTES LES RAISONS D'ÉPARGNER.

Que vous souhaitiez vous constituer un complément de retraite, épargner pour financer un projet qui vous tient à cœur, mais aussi faire fructifier ou transmettre un capital... je peux vous y aider !

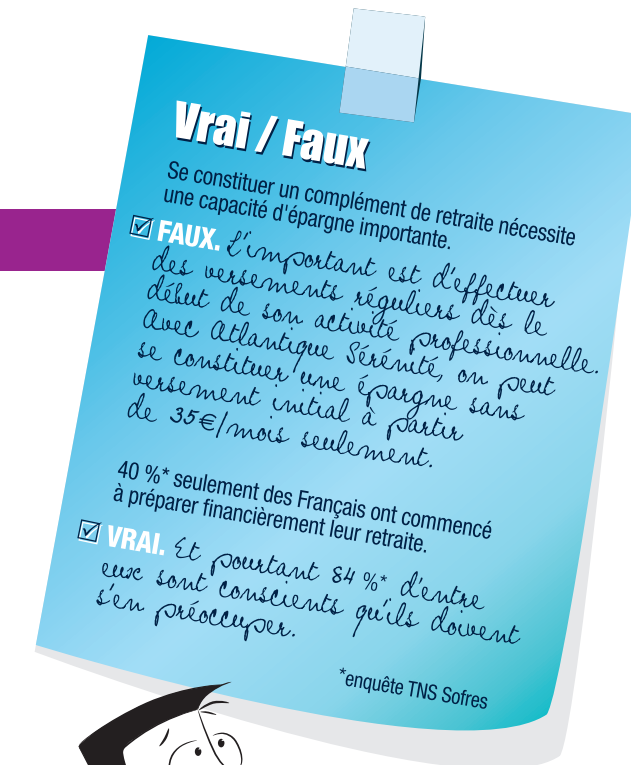
Atlantique Sérénité, une épargne souple et disponible qui bénéficie des avantages fiscaux de l'assurance vie.

Taux de rendement 2010 : 3,65 %*.

*taux net de frais de gestion du support en euros (hors prélèvements sociaux).

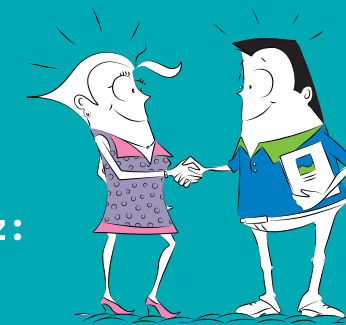
“ Mon conseil :
Établissons ensemble votre étude personnalisée et choisissez la solution qui vous ressemble, à partir de 35 € par mois. ”

Atlantique Sérénité est un contrat d'assurance vie individuel multisupport à versements et retraits libres. Il est souscrit auprès de « La Mondiale Partenaire », membre du Groupe AG2R LA MONDIALE. Entreprise régie par le Code des Assurances. SA au capital de 73 413 150 €. RCS Paris B 313 689 713 – 104-110 boulevard Haussmann 75379 PARIS Cedex 08.



Prendre un peu de temps pour faire le point sur vos assurances santé, protection de votre famille et retraite,... c'est important.

Pour cela, vous pouvez :



Passer à l'agence

Le mieux, c'est de m'appeler pour me prévenir de votre venue. Ainsi, vous êtes sûr de me trouver !

Me contacter pour que je me déplace chez vous

Je prendrai le temps de venir à votre domicile pour répondre à toutes vos questions.

Vous connecter sur mon site internet

Sur mon site (adresse au dos), je lis vos messages et je réponds personnellement à vos demandes.